



Réseau des travailleurs/euses des administrations locales et régionales de l'ISP

Série de consultations thématiques du réseau ALR de l'ISP

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE (projet)

Structure des sessions : chaque session thématique comprend deux segments de 1h15min chacun. Ils sont structurés comme suit : des contributions initiales de lancement par les affiliés, les experts et les organisations alliées, si pertinentes (30 min); une discussion plénière (30 min) ; et un résumé des conclusions clés et des points d'action (15 min). Toutes les séances sont en ligne.

Série #1	SESSION D'OUVERTURE : 15 septembre 2021 - 13h00-16h00 CET
13h00-14h15	I. Aperçu global et régional du secteur ALR de l'ISP (1h15') Cette session dessinera un aperçu global du secteur ALR dans le monde entier et du travail sectoriel de l'ISP au niveau mondial. Les affiliés et les régions de l'ISP auront l'occasion de rendre compte des principaux développements, défis, bonnes pratiques et réalisations du secteur ALR depuis 2016, tout en envisageant l'avenir en proposant des priorités et les prochaines étapes.
14h15-14h30	Pause (15')
14h30-15h45	II. Dresser l'état des lieux pour construire l'avenir : défis communs et priorités (1h15') Les affiliés et les régions de l'ISP auront l'occasion de rendre compte des principales évolutions du secteur des ALR, des défis, des bonnes pratiques et des réalisations depuis 2016, tout en envisageant l'avenir en proposant des priorités et les prochaines étapes (suite).
15h15-16h00	Conclusions et principes d'action (15')
Série #2	1^{ère} SESSION THÉMATIQUE : 30 septembre 2021 - 13h00-16h00 CET
13h00-14h15	I. Le financement public des services publics locaux de qualité (1h15') Cette session explorera les défis partagés, les bonnes pratiques et les options pour les ALR afin de financer des services publics locaux de qualité pour tous. Elle examinera le lien entre des services publics locaux financés de manière adéquate, un travail décent pour les travailleurs/euses et l'inclusion socio-économique dans les villes et les territoires.
14h15-14h30	Pause (15')
14h30-15h45	II. La numérisation des services publics et la transformation numérique des professions et des lieux de travail des ALR (1h15') L'introduction des technologies numériques dans les services publics locaux a été accélérée par la pandémie de Covid. Elle a eu un impact majeur sur la prestation, la qualité et l'accès des services publics pour les usagers, ainsi que sur les emplois et les conditions de travail des ALR. Cette session examinera ce que les syndicats ALR réalisent déjà et envisagent de faire pour promouvoir des formes de numérisation dirigées et contrôlées par le public dans l'intérêt commun, tout en assurant des conditions de travail de qualité pour les travailleurs/euses.
15h15-16h00	Conclusions et principes d'action (15')

Réseau des travailleurs/euses des administrations locales et régionales de l'ISP

Série #3	2^{ème} SESSION THÉMATIQUE : 15 octobre 2021 - 13h00-16h00 CET
13h00-14h15	<p>I. Remunicipalisation : La reconquête des services publics locaux pour tous (1h15')</p> <p>La tendance croissante à ramener les services privatisés sous la propriété et le contrôle du secteur public se manifeste principalement au niveau municipal. Partout dans le monde, les citoyens, les autorités locales et les syndicats se sont mobilisés pour ramener des services et des infrastructures vitaux dans le domaine public. Les travailleurs/euses et les syndicats des ALR jouent un rôle essentiel dans ces processus. La crise de Covid a renforcé les demandes collectives d'investissement public dans les services publics et de remunicipalisation.</p>
14h15-14h30	Pause (15')
14h30-15h45	<p>II. Services publics 2.0 : Gouvernance démocratique et participation dans les services publics locaux (1h15')</p> <p>La remunicipalisation offre l'opportunité de construire une nouvelle génération de services publics locaux de qualité, innovants, participatifs, responsables, démocratiques et au service des personnes et de leurs communautés. Cette vision doit inclure pleinement les travailleurs/euses et leurs syndicats. Elle offre un espace unique pour mettre en place de nouvelles pratiques progressistes en matière de gestion du personnel et de participation des travailleurs/euses, tout en créant des emplois de qualité dans les communautés locales, et en assurant un accès universel à des services publics de qualité.</p>
15h15-16h00	Conclusions et principes d'action (15')
Série #4	3^{ème} SESSION THÉMATIQUE : 28 octobre 2021 - 13h00-16h00 CET
13h00-14h15	<p>I. Droits syndicaux, conditions d'emploi et dialogue social dans le secteur ALR (1h15')</p> <p>Les travailleurs/euses du secteur ALR assurent des services publics vitaux qui sont le ciment des communautés et sociétés locales et la pierre angulaire d'un développement socio-économique inclusif. Ils constituent également le premier niveau de gouvernement vers lequel les citoyens se tournent et la majeure partie des employé-e-s du secteur public dans le monde. Pourtant, leurs conditions de travail sont souvent précaires, avec des bas salaires, un manque de formation et d'équipements de sécurité, et des attaques quotidiens contre leur droits syndicaux dans de nombreux pays. Pour garantir des services publics locaux de qualité et pour servir au mieux les communautés, les travailleurs/euses doivent bénéficier de conditions de travail décentes et du respect de leurs droits syndicaux.</p>
14h15-14h30	Pause (15')
14h30-15h45	<p>II. Dimension de genres et intersectionnalité dans les services et lieux de travail ALR (1h15')</p> <p>Les femmes représentent la plus grande partie du personnel dans de nombreuses professions ALR (par exemple, les services de santé communautaires, les soins aux enfants et aux personnes âgées, etc.). Avec d'autres catégories vulnérables (par exemple, les personnes handicapées, les personnes LGBT+, les travailleurs/euses migrant-e-s et réfugiés, etc.), elles sont confrontées à de multiples discriminations et subissent de plein fouet la précarité et les mauvaises conditions de travail dans nombreux emplois en ALR. Cette section examine les politiques et les bonnes pratiques des syndicats du secteur ALR pour garantir les droits humains et du travail, des conditions de travail décentes et l'inclusion de tous les travailleurs/euses.</p>
15h15-16h00	Conclusions et principes d'action (15')

Réseau des travailleurs/euses des administrations locales et régionales de l'ISP

Série #5	4^{ème} SESSION THÉMATIQUE : 18 novembre 2021 - 13h00-16h00 CET
13h00-14h15	<p>I. Les ALR et la dimension territoriale des services de soins à la personne (1h15')</p> <p>Les soins à la personne, qu'ils soient publics ou privés, sont souvent subventionnés, réglementés et assurés par les autorités locales et régionales. Ils sont souvent dispensés par des centres de santé communautaires et des foyers. Dans certains pays, les soins restent une profession hautement féminisée, dévalorisée, précaire et informelle, même lorsqu'ils sont dispensés dans le cadre d'une ALR. La pandémie de Covid a dévoilé les profondes injustices et les lacunes majeures de l'organisation actuelle des soins à la personne. Cette session permettra de discuter des problèmes, des bonnes pratiques et des propositions de changement. Elle sera conçue conjointement avec le personnel de l'ISP chargé de la santé et des services sociaux et de l'égalité des genres.</p>
14h15-14h30	Pause (15')
14h30-15h45	<p>II. Les ALR & la dimension territoriale du climat, des urgences publiques, et de la protection de l'environnement (1h15')</p> <p>Les villes et les régions affrontent en première ligne la crise climatique, qui provoque des catastrophes plus fréquentes et plus graves, nécessitant des mécanismes de réponse d'urgence publique plus forts. Les collectivités territoriales ont le potentiel de réduire jusqu'à un tiers des gaz à effet de serre dans le monde et beaucoup mettent en œuvre des innovations climatiques. Elles jouent également un rôle clé dans la protection de la santé publique, de l'environnement et des ressources naturelles. Les travailleurs/euses tel-le-s que les premiers intervenants, les pompiers, les éboueurs, les égoutiers, les gardes forestiers et les urbanistes, ainsi que leurs syndicats, doivent bénéficier de conditions de travail décentes et du respect des droits syndicaux pour leur permettre de s'engager pleinement dans tous les défis à venir, tant au niveau des risques qu'ils assument dans leur travail que des compétences et du dévouement dont ils font preuve.</p>
15h15-16h00	Conclusions et principes d'action (15')

Série #6	SESSION DE CLÔTURE : 3 décembre 2021 - 13h00-16h00 CET
13h00-14h15	<p>I. Construire l'avenir des services publics locaux (1h15')</p> <p>Cette session permettra de faire le point et de tirer des conclusions de l'ensemble des séries thématiques ALR 2021. Elle présentera les priorités émergentes pour définir les politiques et actions coordonnées des syndicats ALR de l'ISP.</p>
14h15-14h30	Pause (15')
14h30-15h45	<p>II. Un programme d'action pour le Réseau ALR de l'ISP : vers le Congrès de l'ISP (1h15')</p> <p>Cette session présentera un projet de programme d'action basé sur les discussions et les conclusions tirées des Séries ALR 2021. Il constituera une feuille de route pour l'action du réseau ALR et pour les régions de l'ISP et contribuera au programme d'action du Congrès de l'ISP.</p>
15h15-16h00	Conclusions et principes d'action (15')